

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Mise en oeuvre de la feuille de route gouvernementale :

P.3

Mme TOMEGAH-DOGBÉ exige une nouvelle façon de travailler dans l'administration togolaise



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé (au milieu) à l'ouverture des travaux

Troublantes révélations autour du choix d'Agbeyomé comme candidat unique de l'opposition :



Agbeyomé lors de son investiture comme candidat de l'opposition par Mgr Kpodzo

Me Zeus Ajavon :
«J'ai supplié P.3
Kpodzo de ne pas faire ça !»

Togo/Privatisation de la BTCI : L'Etat cède ses parts à IB Holding

P.6

L'acte 2 du MIATO officiellement lancé : **Les organisateurs donnent le ton à la mobilisation et la sensibilisation des acteurs** P.2



Table d'honneur lors du lancement

OTR/ Au titre du premier semestre : «Malgré la crise sanitaire, globalement nos activités ont été satisfaisantes» P.3



Le Commissaire général de l'OTR (à droite) lors de la présentation du bilan

Scission dans l'Eglise Pentecôte du Togo Quand l'argent et la convoitise P.4 divorcent les pentecôtistes de leur célèbre évangéliste Paul Noumonvi



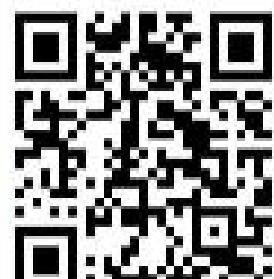
Apôtre Antoine Adedze, Président de l'EPT



Pasteur Paul Noumonvi

Attroupement dans les services de l'établissement des pièces d'identité :

De la nécessité pour le service de la nationalité de se conformer aux instructions du Col. Yaovi Okpaoul P.5



L'acte 2 du MIATO officiellement lancé :

Les organisateurs donnent le ton à la mobilisation et la sensibilisation des acteurs

Du 29 octobre au 07 novembre 2021, se tiendra à Lomé la 2ème édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO). En lançant officiellement cet événement le 6 août dernier, les organisateurs que sont le Ministère en charge de l'Artisanat avec la collaboration de l'Union des Chambres régionales de métiers, ont donné le ton à la sensibilisation et la mobilisation des acteurs et des participants à ce marché international.

En effet, le MIATO est une initiative pour accompagner les artisans togolais à trouver des solutions durables aux problèmes du secteur et à mieux vendre leurs œuvres à l'international.

Pour cette deuxième édition du MIATO, sont attendus 20 pays participants, 10 000 acteurs et 100 000 visiteurs y compris les acheteurs professionnels avec de nouvel espace d'exposition. On note un poste de la Coordination nationale de gestion de la riposte contre la Covid19 (CNGR-Covid19), un showroom de l'innovation, la valorisation à travers trois prix de l'innova-

tion, et des lignes de transports (SOTRAL) des visiteurs. Il est prévu 50 Stands VIP climatisés, 130 Stands Hall ventilés, 40 Stands sous Pagode, 60 Stands sous Hangar et 14 Stands Resto.

Initiative qui épouse la vision du chef de l'État, Faure Gnassingbé qui a placé l'artisanat au centre de sa politique de développement, d'après le ministre délégué en charge de l'Artisanat, Kokou Eke HODIN, le MIATO est un rendez-vous de création d'emplois.

A en croire le directeur de l'artisanat, Dermane MOUTALA, «l'artisanat souffre beaucoup de maux dont



Table d'honneur lors du lancement

la compétitivité et les moyens d'écoulement des produits. C'est la raison pour laquelle je salue la vision des autorités togolaises à travers MIATO qui se positionne comme la solution après une première édition très réussie».

Depuis 2011, le gouvernement a investi plus de 10 milliards de FCFA dans le secteur et soutenu près de 15.000 projets. Plus de 9 milliards FCFA investis en 09 ans, 60 000 acteurs enregistrés. Afin de capitaliser et renforcer ces acquis, le Marché international de l'artisanat du

Togo (MIATO) s'est engagé au service des artisans avec une deuxième édition, sous le patronage du président Faure Gnassingbé.

Riposte contre Covid-19:

Le vaccin Johnson & Johnson, déjà disponible au Togo

Il n'y plus de doute, même chez les détracteurs du président de la République Son Excellence Faure Gnassingbé, sur le leadership du Togo en Afrique en matière de riposte contre la pandémie au Coronavirus. Hormis le fait d'être l'un des premiers pays africains dans la réception des vaccins AstraZeneca, Sinovac et Pfizer BioNTech, le Togo, grâce au leadership et la diplomatie de haut niveau du chef de l'État, vient d'être depuis jeudi 5 août dernier, le tout premier pays du continent noir à réceptionner le vaccin Johnson & Johnson.



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé lors de la réception de Johnson & Johnson

Cet engagement des plus hautes autorités du pays vise à intensifier davantage sa campagne vaccinale contre le coronavirus pour parer aux pics de contaminations que le pays enregistre ces derniers temps, et atteindre rapidement l'immunité collective. Le

toute la population à se faire massivement vacciner. « Depuis le début de cette terri-

Suite à la page 4

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest

Récépissé n°0338/05/03/08

28 BP : 23 Lomé - Togo

Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97

Société de Presse : CHRONIQUE

DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Photo de famille des participants

La première d'une série de formation, les cibles sont 15 jeunes journalistes par région à savoir, les Régions Maritime, Centrale et des Savanes.

Cette rencontre, permettra entre autres, de réfléchir sur la montée de l'extrémisme violent, du djihadisme, du terrorisme et de la dégradation de l'environnement.

Parlant de l'extrémisme violent ou du djihadisme, l'Afrique de l'ouest devient un champ expérimental avec l'implication remarquable de la jeunesse.

Cette session de for-

mation qui va durer six (6) jours, répondra à certaines questions comme « comment prémunir la jeunesse togolaise contre ces fléaux ? », « Quels en sont les enjeux sur les plans social, politique et économique ?

« Les germes de la violence et des inégalités basées sur le genre n'épargnent aucun milieu, aucun cercle, aucun mode de vie », a expliqué le directeur de cabinet du ministère de la Communication et des Médias, Franck Missité.

Selon lui, parmi les grands défis à surmonter, se trouvent le terrorisme international et les violences communautaires. Quel doit être

alors, dans ce contexte, le rôle du journaliste dans la prévention des conflits ?

Répondant à cette question, M. Missité a indiqué que l'un des éléments clés en est la production journalistique d'informations et d'analyses utiles, qui permettent de comprendre la complexité des cas, et ainsi, d'anticiper l'émergence des crises multi-formes. « Par exemple, à travers la contextualisation des situations ou la visibilité des aspects qui permettent de prévenir efficacement toute surenchère, toute flambée de violence », a-t-il précisé.

Pour lui, cette logique de travail est l'essence du journalisme préventif et proactif face aux risques de conflits sociaux. Tout ceci est précédé d'une extrême vigilance face aux rumeurs et manipulations des nouvelles, dans la quête perpétuelle de professionnalisme et d'excellence à laquelle ils sont appelés en tant que journalistes.

Selon le représentant du PNUD, M. Aliou Mamadou Dia, les médias ne peuvent pas rester neutres dans cette quête des fondamentaux du vivre ensemble, car ils constituent le lien principal, la voie de communication entre les citoyens et leur gouvernement et entre les citoyens eux-mêmes.

Carole AGHEY

Troublantes révélations autour du choix d'Agbeyomé comme candidat unique de l'opposition

Me Zeus Ajavon : «J'ai supplié Kpodzro de ne pas faire ça !»

Les leaders de l'opposition togolaise et certains acteurs de la société civile proches de l'opposition continuent, plus d'un an et demi après l'élection présidentielle du 22 février 2020, de chercher les causes réelles du fiasco de l'opposition et se lancer des pics. Le dimanche 8 août dernier, dans l'émission « D12 » sur la radio Pyramide Fm, l'invité du jour Me Zeus Ajavon est revenu sur le choix de Gabriel Agbeyomé pour la présidentielle de 2020 comme candidat de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK).

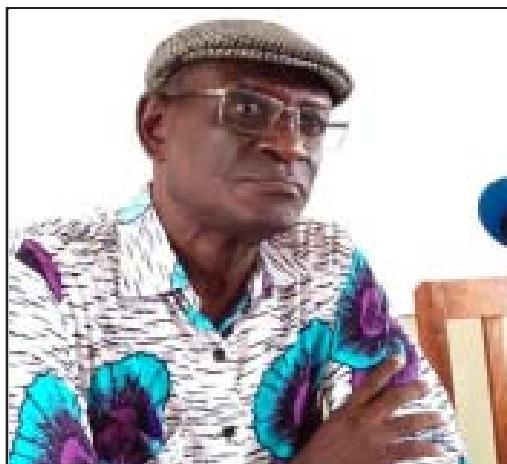
Le responsable du Collectif « Sauvons le Togo » a dénoncé avec véhémence le choix de Gabriel Agbeyomé Kodjo comme candidat unique de l'opposition togolaise. Il a avoué par contre qu'il n'était pas contre l'initiative de Mgr Kpodzro pour le choix d'un candidat unique pour la présidentielle du 22 février 2020 dernier. Seulement, il était contre le choix de Gabriel Agbeyomé Kodjo. Et ce, à cause de son passif quelque peu controversé. Sa carrière politique étant teintée de plusieurs tares. Mais malheureusement déclare-t-il, le prélat n'avait pas tenu compte de son avis.

« J'ai supplié Kpodzro de ne pas faire ça. (...), s'il choisissait Agbeyomé Kodjo, ils vont se battre, ils vont faire un combat dans un verre

d'eau, mais cela ne donnera rien. Je l'ai supplié en disant : Mgr s'il vous plaît, ne choisissez pas M Kodjo, ce n'est pas sa personne en tant qu'individu qui pose problème ; c'est son parcours politique. (...) Mgr ne m'a pas suivi. Il m'a dit, c'est le Saint Esprit qui l'inspire, c'est ce qu'il m'a dit », a indiqué Me Zeus Ajavon.

L'avocat déclare avoir même fait des propositions à l'Archevêque émérite. « Moi je lui ai dit de choisir quelqu'un de neutre, quelqu'un de la société civile, ou un leader politique. J'ai proposé deux personnes à Mgr Kpodzro. Prof. David Dosseh et Dr Georges Kouessan. Mais il ne m'a pas écouté », a regretté Me Ajavon.

Concernant les résultats issus de la présidentielle de 2020, si même l'avocat Zeus Ajavon estime par ana-



Me Zeus Ajavon



Mgr Kpodzro remettant le drapeau à Agbeyomé, candidat l'opposition

logie que c'est le candidat Agbeyomé Kodjo de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) qui a gagné le scrutin, il reconnaît également que son opinion est limitée par manque de preuves tangibles. « Ici avec Agbeyomé, il n'y a aucun document qui prouve qu'il a gagné », a souligné Zeus Ajavon. Or pour chaque élection, dans tous les pays à l'instar du Togo, c'est des institutions indépendantes bien connues d'avance par toute la population et surtout les candidats qui donnent les résultats des différentes élections. Au Togo selon le code

électoral en vigueur, c'est la cour constitutionnelle qui a le dernier mot sur l'issue des élections présidentielles. Et s'agissant des résultats du scrutin présidentiel dernier, la cour constitutionnelle a été claire : c'est le candidat du grand parti Union pour la République (UNIR) qui est sorti victorieux avec 72,36%. Ceci dit point n'est besoin de s'attarder sur les désiderata de certains individus. Heureusement que Me Zeus Ajavon a reconnu que la DMK a été incapable malgré les opportunités qui lui avaient été présentées, de prouver sa sup-

posée victoire.

Notons que les résultats officiels de la présidentielle de 2020 proclamés par la Cour Constitutionnelle placent le candidat Agbeyomé Kodjo en deuxième position (18,3%) très loin derrière le président sortant Faure Gnassingbé (72,36%). L'opposant Agbeyomé actuellement en exil conteste ces résultats sans apporter les preuves de ce qu'il avance.

Essobiou A.

Mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale : Mme TOMEGAHI-DOGBÉ exige une nouvelle façon de travailler dans l'administration togolaise

Comment amener les hauts cadres de l'administration publique à œuvrer à la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 à travers une bonne exécution et une bonne utilisation des ressources ? C'est l'objectif d'un atelier qui a regroupé autour de la cheffe du gouvernement Mme Victoire Tomégah-Dogbé les directeurs de cabinet et secrétaires généraux ainsi que les coordonnateurs des projets le mardi 10 août 2021 à Lomé.

Le Premier ministre, afin de mettre les participants dans le bain de la rencontre, a rappelé qu' « il y a deux semaines, alors que le gouvernement avait tenu un séminaire pour procéder à la revue de l'avancement de cette feuille de route et faire l'évaluation des 42 projets et réformes inscrits dans cette feuille, le Chef de l'Etat a rappelé que l'urgence qui nous mobilise tous, est celui de remporter des victoires contre la pauvreté » , a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Pour sa part, pour que les actions administratives aient un impact réel « il s'avère impérieux de chan-

Le PM Victoire Tomégah-Dogbé (au milieu)
à l'ouverture des travaux

ger notre façon de travailler, d'accélérer nos étapes du travail. Pour cela, la phase préparatoire des documents de programmation des investissements doit être complètement repensée en augmentant le niveau d'alignement sur les grandes priorités nationales que nous connaissons tous, et qui se retrouvent dans nos 42 projets et réformes » a-t-elle indiqué. A en croire la patronne de la primature, la satisfaction de la population sera forcément une résultante de l'efficacité et du changement des paradigmes dans l'administration. « La réponse aux attentes de nos populations passera par une action publique efficace,

une action publique réactive, une action publique visible avec des impacts réels dans le quotidien des Togolais. L'administration devrait adopter une nouvelle façon de travailler en termes de méthode, de compétence et d'outil. Il est important que toutes nos activités soient alignées sur la feuille de route et chaque action de la

chaîne, du ministre à l'agent de base en passant par les agents de planification et d'exécution doivent œuvrer à la réalisation des projets dans un souci du devoir citoyen et de responsabilité » a-t-elle souligné.

Cet atelier a été également l'occasion pour le ministre de l'Économie et des finances, de partager avec les

hauts cadres de l'administration, les méthodes et principes de travail en matière de priorisation des dépenses pour plus d'impact pour les populations, conformément à la vision du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

« Cet atelier est une nouvelle illustration de l'évolution des méthodes managériales au sein de l'administration publique dans le but d'associer les acteurs et renforcer leurs capacités pour plus de performance, ceci en droite ligne avec les préconisations de l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale qui vise à moderniser le pays et à renforcer ses structures. Dans ce cadre, les objectifs sont définis à tous les niveaux, du niveau stratégique au niveau opérationnel des ministères », a précisé le ministre de l'Économie et des finances Sani YAYA.

Daniel A.

Scission dans l'Eglise Pentecôte du Togo (EPT)

Quand l'argent et la convoitise divorcent les pentecôtistes de leur célèbre évangéliste Paul Noumonvi

Le divorce est désormais consommé entre l'Eglise Pentecôte du Togo (EPT) et l'évangéliste Dodji Paul Noumonvi. Le célèbre évangéliste de l'église pentecôtiste, fondateur du camp de prière «Jésus est la solution» de Kpové qui exerçait son ministère sous la bannière de l'Eglise Pentecôte du Togo (EPT), a pris ses distances. Le Conseil Exécutif de l'EPT a annoncé à toutes les Assemblées de l'Eglise, que l'Evangéliste Dodji Paul Noumonvi du Centre Jésus est la solution de Kpové, ne relève plus, du moins, jusqu'à nouvel ordre de sa responsabilité.

Cette décision à en croire l'EPT, est prise suite à la déclaration de l'évangéliste Dodji Paul Noumonvi, l'ancien Président du Comité National d'Evangélisation de l'EPT de se séparer des Pentecôtistes. En effet, le 06 Octobre 2020, l'Evangéliste a signifié au Conseil sa décision de divorcer d'avec l'EPT. Bien que celui-ci ait entrepris des démarches pour le ramener sur sa décision, en l'autorisant même de célébrer les cultes de dimanche au centre de prière de Kpové, ce qui lui était refusé auparavant, l'homme de miracles et de prophéties s'est montré intransigeant sur sa position. Il est clair que l'évangéliste ne veut plus du tout être sous l'autorité de l'EPT. Si c'est en ce mois d'août 2021 que l'EPT confirme la séparation d'avec le

pasteur Noumonvi, ce dernier a raccroché pour sa part depuis qu'il a notifié sa décision au Conseil. Cette désolidarisation avait été constatée à travers les inaugurations depuis un certain temps des centres de prière de "Jésus est la solution" dans d'autres lieux en son nom et non celui de l'Eglise Pentecôte. Mais aussi à travers le retrait du logo et le nom de l'EPT qui figuraient auparavant sur tous ses articles.

Qu'est-ce qui a pu pousser le «messie» de Kpové à claquer la porte à son église formateur ? Alors que le conseil reste silencieux sur les réelles cause, certains dignitaires de l'EPT dans la discrédition estiment que c'est la convoitise et l'argent qui seraient le nœud du problème. Pour eux l'EPT de-



**Apôtre Antoine Adedze,
Président de l'EPT**



Pasteur Paul Noumonvi

les Assemblées de l'EPT du retrait unilatéral des rangs des Pentecôtistes de l'Evangéliste Noumonvi.

« Quant aux propos à l'encontre de l'EPT, on en passe, Christ veille ; soyez du moins rassurés que personne au sein du leadership de l'EPT ne dérange, l'Evangéliste. Il faudrait juste éviter de confondre l'exigence au respect de l'éthique et des normes avec le dérangement », a-t-il déclaré.

Le divorce consommé, le Conseil Exécutif annonce que le Centre "Jésus est la Solution" de Kpové ne relève plus de la responsabilité de l'Eglise Pentecôte du Togo, jusqu'à nouvel ordre, de même que ces Assemblées basées sur toute l'étendue du territoire national. « En conséquence, la doctrine, l'éthique, et les pratiques, ne sont plus sous le contrôle de l'Eglise de Pentecôte du Togo », a rappelé l'Apôtre Adedjé Kossi. Cet incident malheureux qui survient dans l'EPT, non seulement divise certains fidèles mais aussi affaiblit leur foi. Faisons tout pour que rien ne nous éloigne de la vraie mission du salut.

Essobiou A.

Riposte contre Covid-19: Le vaccin Johnson & Johnson, déjà disponible au Togo

Suite de la page 2

ble pandémie de Covid19, notre pays met tout en œuvre pour surmonter les défis sanitaires et économiques. Je me réjouis de l'arrivée rapide de ces doses sur notre territoire et vous invite à vous faire vacciner massivement pour endiguer la maladie », s'est réjoui le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé dès la réception des premières livraisons du vaccin produit sur le continent.

En plus d'être le premier pays africain à recevoir des vaccins produits sur le continent, notamment en Afrique du Sud, le Togo veut accélérer ainsi l'atteinte de l'immunité collective donnant droit à un retour à la normale.

Quatrième vaccin introduit sur le sol togolais après les vaccins AstraZeneca, Sinovac et Pfizer BioNTech, le vaccin Johnson & Johnson, selon les médecins, disposent de certains avantages, notamment

l'administration en une dose, sa conservation à des températures de la chaîne de froids habituelle (+2 à +8°). Le vaccin est également présenté dans des flacons de cinq (5) doses, ce qui permet de minimiser les pertes.

A ce jour, le pays depuis mars dernier, a reçu en tout quelques 834.000 doses de vaccins divers contre le covid-19 (416.000 d'AstraZeneca, 100.620 de Pfizer, et 200.000 de Sinovac). Il ne reste que la mobilisation des Togolais afin d'intensifier la campagne vaccinale et atteindre les 60% de la population, ce qui ouvrira les portes d'un retour à la vie normale.

Notons qu'à la date du 03 août dernier, 337.820 Togolais, soit 4,2% de la population, ont reçu une première dose des vaccins contre le covid-19 ; 158.310 personnes (environ 02%) ont été entièrement vaccinées.

Daniel A.

La Cour Suprême endeuillée: Le magistrat ADI-KPAKPABIA Essozimna a rejoint la maison de l'Éternel

Depuis lundi dernier, c'est un service minimum, à la Cour suprême du Togo, qui est fourni dans l'institution et ce, jusqu'au mercredi 11août 2021. Et pour cause, l'institution a perdu un membre et non des moindres. Le magistrat ADI-KPAKPABIA Essozimna a rejoint la maison de l'Éternel le 08 août dernier.

Malade depuis quelque temps, le Conseiller à la chambre judiciaire de la Cour Suprême, ADI-KPAKPABIA Essozinam, a rejoint l'autel, le 08 août 2021.

« Suite au décès du Magistrat, Conseiller à la chambre judiciaire de la Cour Suprême, survenu le dimanche 8 août 2021, après une longue maladie, un deuil de trois (3) jours (du lundi 9 au mercredi 11 août 2021) sera observé à la Cour suprême », indique un communiqué signé par le président de la Cour Suprême du Togo, Yaya



Feu ADI-KPAKPABIA Essozimna

Bawa Abdoulaye. Le communiqué précise qu'au cours de cette période, un service minimum sera fourni dans l'institution ». Feu ADI-KPAKPABIA Essozimna. Retour sur le parcours de l'homme que fut de Magistrat ADI-KPAKPABIA Essozinam depuis 1986 date de sa prise de fonction comme juge.

Né en 1958 à Lاما-Sahoudé, dans la préfecture de la Kozah, il est :

- De 1986 à 1988, Juge au Tribunal de Première Instance de Lomé ;
- De 1988 à 1991, Président du Tribunal de Première Instance de Notsé ;
- De 1992 à 1993, Président du Tribunal de Première Instance de Basar ;
- De 1993 à 1997, Président du Tribunal du Travail ;
- De 1997 à 2001, Conseiller à la Cour d'Appel de Lomé ;
- De 2001 à 2003, Conseiller à la Cour d'Appel de Kara ;
- De 2003 à 2008, Président de la Cour d'Appel de Kara ;
- De 2008 à 2011, Président de la Chambre Administrative de la Cour Suprême du Togo ;
- De 2011 à nos jours, Conseiller à la Chambre Judiciaire de la Cour Suprême.

Essobiou A.

Attroupement dans les services de l'établissement des pièces d'identité : De la nécessité pour le service de la nationalité de se conformer aux instructions du Col. Yaovi Okpaoul

Touché par la souffrance de la population qui attend pendant de longues heures dans les longues queues devant les commissariats de police pour se faire établir une Carte Nationale d'Identité, le Directeur Général de la police a réorganisé des services affectés à cette tâche. Ceci afin de faciliter et d'améliorer l'établissement de la carte d'identité dans les commissariats. Une décision salutaire qui mérite d'être adoptée par d'autres institutions chargées d'établir des pièces d'identité notamment le service de la nationalité.

Le Directeur Général de la police dans une note de service réorganise des services de cartes Nationales d'identité.

Le Col. Yaovi Okpaoul, le Directeur Général de la police Nationale dans une note de service publiée le 6 août 2021, réorganise des services de cartes Nationales d'identité sur toute l'étendue du territoire national. Selon le DG de la police Nationale, les demandeurs de la carte nationale d'identité dans les commissariats ces derniers temps sont très nombreux et passent de longues heures sans avoir gain de cause.

« Il nous a été donné de constater que les files d'attente à la section carte Nationale d'identité (CNI)

dans les commissariats de police sont de plus en plus longues au point que les demandeurs y passent de longues heures voire la journée entière, parfois sans pouvoir se faire servir » indique le communiqué.

Pour résoudre ce problème, le DG de la police Nationale a réorganisé le service en constituant deux groupes: Premier groupe: de 5 h 00 à 13 h 00
Deuxième groupe: de 13 h 00 à 21 h 00

Le DG de la police Nationale, le Colonel Yaovi Okpaoul, demande aux responsables des commissariats de mettre en pratique cette nouvelle réorganisation avec un strict respect.

« les responsables des commissariats sont chargés



Vue des demandeurs de la nationalité

du strict respect de la présente note de service à laquelle j'attache du prix», précise la note de service signée du Col. Yaovi Okpaoul. Cette innovation, en attendant un probable prolongement de la durée de validité de la carte nationale identité très souhaitée par la population, constitue l'une des alternatives pour désengorger les commissariats. L'initiative du Col. Okpaoul devrait servir d'exemple au service de la nationalité où l'affluence est plus accrue. En effet, jusqu'à ce jour, c'est à Lomé seule que tous les Togolais se font établir leur certificat de nationalité.

Il urge donc que la Direction du Service de la nationalité œuvre avec diligence

d'une part à réorganiser ce service et d'autre part à faire un plaidoyer auprès du gouvernement, visant la décentralisation des services compétents et autonomes de l'établissement de la nationalité sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui permettra aux nouveaux bacheliers de s'apprêter à temps avant le début des inscriptions universitaires.

Daniel A.

Comment obtenir le titre foncier pour son terrain



OTR/ Au titre du premier semestre : «Malgré la crise sanitaire, globalement nos activités ont été satisfaisantes»

L'éthique et la déontologie professionnelle pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales et douanières » est le thème du second séminaire d'orientation de l'Office Togolais des Recettes (OTR) le 6 août dernier à Lomé. Ce séminaire est couplé avec le point de ses activités du premier semestre de l'année en cours.



Le Commissaire général de l'OTR (à gauche) lors de la présentation du bilan

Ce séminaire qui a réuni les commissaires, les directeurs, les chefs divisionnaires et bien d'autres fonctionnaires de cette institution financière, est présidé par le Commissaire général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodié. Il s'agit de permet-

tre d'obtenir des résultats satisfaisants et bien encourageants.

« Il s'agit de faire le bilan de la période écoulée et projeter les perspectives de la période à venir. Donc, nous faisons la situation de nos activités depuis janvier à fin juin

et poser le jalon pour le second semestre en cours », a précisé le Commissaire général de l'OTR.

Il ressort qu'« au titre du premier semestre 2021, c'est que malgré la crise sanitaire, globalement nos activités ont été satisfaisantes. En ce qui concerne les ententes du premier semestre, il a été entièrement réalisé avec des recouvrements et des recettes aussi bien pour l'Etat que pour les collectivités territoriales, et les partenaires ont été satisfaits », a-t-il relevé

Concernant la promotion du civisme fiscal et la symbiose sur la gestion des finances personnelles, Kokou Tchodié fait de cette « thématique une référence pour cette année et que toutes les dispositions soient prises pour la divulgation et la mise en œuvre effective des engagements en matière de la déontologie et de l'éthique professionnelle ».

A. Ampiaba

Voici les trois étapes essentielles à suivre pour établir le titre foncier selon le nouveau code financier:

1- Etape du Géomètre.
Il fait le levé et dresse le plan du terrain et constitue un dossier :

- le plan du terrain.
- le reçu de vente du terrain ou tout autre document constituant une acte de propriété.
- la copie de la carte d'identité nation, passeport en cours de validité ou carte d'électeur.

Ce document constitué est soumis au guichet unique du titre foncier (GUTF) pour étude (voir si le terrain ne se trouve pas dans le domaine de l'État, s'il n'est grêvé d'aucune charge. Bref voir si le terrain n'est assujetti à aucun problème). Après cette étude, le GUTF donne son avis : rejet ou favorable.

2. Le plan «3 tampons» ne vous servira plus à partir du 02 mai 2024.* Si vous ne faites pas de Titre Foncier avant cette date, vous serez obligés de reprendre le plan certifié selon les nouvelles dispositions.

poursuivre le processus.

2 - Étape du Notaire.
Le dossier validé au GUTF est transmis au notaire pour un acte notarié.

3 - Etape de Office Togolais des Recettes(OTR)
L'acte notarié est transmis à l'otr pour le calcul des frais à payer pour établissement du titre foncier.
Dès le paiement intégral de ces frais, le processus du titre foncier est enclenché.

N.B.

Les détenteurs de plan 3 tampons désireux de se faire établir un titre foncier doivent commencer le processus à partir de la deuxième étape : *étape du notaire*

Les étrangers désireux d'acquérir un terrain et se faire établir un titre foncier doivent recevoir du Président de la République une autorisation.

Togo/Privatisation de la BTCL : L'Etat cède ses parts à IB Holding

L'ensemble de l'exécutif s'est réuni hier autour du président de la République, dans le cadre du premier conseil des ministres pour le second semestre de l'année. Au menu des travaux, un avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et cinq (05) communications, portant sur l'économie, le social et la santé. On retiendra essentiellement que le Conseil a examiné en première lecture le « projet de décret portant attributions et fonctionnement du guichet unique du secteur maritime ». Un texte qui sera, selon le conseil, « enrichi et affiné afin d'être examiné en seconde lecture, puis son adoption future ». Ensuite, le conseil a planché sur le processus de « de cession d'une partie des actions détenues par l'État à la société de droit togolais IB Holding ». On se rappelle que le gouvernement avait engagé un « processus de cession d'une partie de ses actions dans le capital social » de ladite banque. Et ce projet de décret fixe ainsi « les modalités et le prix de cession d'une partie des actions de l'État dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCL) ».

L'autre point qui a fait objet d'une communication est le point sur la situation sanitaire au moment où « notre pays connaît un nouveau pic de contaminations depuis Juin 2021 avec une moyenne de plus de 100 nouveaux cas journaliers ». Le gouvernement a profité de l'occasion pour lancer un « appel à la population pour qu'elle intensifie son adhésion à la campagne de vaccination afin de permettre à notre pays d'atteindre au plus vite, l'immunité collective »... Dans les lignes qui suivent, l'intégralité du communiqué ayant sanctionné les travaux...

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 11 août 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.
2. Le conseil a examiné un avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté cinq (05) communications.

I. AU TITRE DE L'AVANT-PROJET DE LOI,

3. Le Conseil a examiné en première lecture l'avant-projet de loi instituant l'Assurance maladie universelle au Togo.
4. L'examen de ce texte va se poursuivre lors de prochaines réunions du Conseil des ministres.



Vue partielle lors du Conseil des ministres hier

5. Le conseil a étudié en première lecture le projet de décret portant attributions et fonctionnement du guichet unique du secteur maritime.
6. Le présent texte sera enrichi et affiné afin d'être examiné en seconde lecture en vue de son adoption.
7. Le conseil a ensuite adopté le projet de décret fixant les modalités et le prix de cession d'une partie des actions de l'Etat dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCL).

8. Dans sa volonté de nouer des partenariats avec le secteur privé pour accélérer la croissance économique, le gouvernement a engagé un processus de cession d'une partie de ses actions dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie.

9. C'est dans ce cadre que conformément aux dispositions légales, une commission d'évaluation des privatisations (COMEPE) a été mise en place afin de procéder à l'évaluation de ladite société, de donner son avis sur le projet de cession et de proposer le juste prix.

10. Le présent décret permet la poursuite du processus de cession d'une partie des actions détenues par l'Etat à la société de droit togolais IB Holding.

11. Cette société a été retenue sur les 5 soumissionnaires à l'issue de l'appel d'offres ouvert à cet effet. Pour mémoire, près d'une centaine d'investisseurs avaient exprimé leur intérêt quant à la privatisation de la BTCL.

12. Dans la conduite de ce processus de privatisation qui devra assurément favoriser la contribution du système bancaire au financement de l'économie nationale, le gouvernement, qui conserve 10% du capital, veillera à la préservation des intérêts des employés ainsi qu'à la consolidation du système financier.

III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS

13. Le conseil a écouté une première communication relative à la situation sanitaire et à la stratégie vaccinale; présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

14. Notre pays connaît un nouveau pic de contaminations depuis Juin 2021 avec une moyenne de plus de 100 nouveaux cas journaliers.

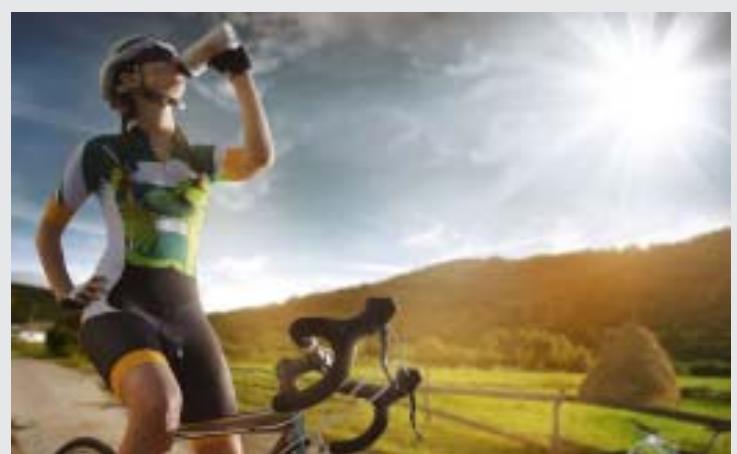
15. Les analyses montrent que l'observation des gestes barrières et la vaccination restent les seuls moyens de prévention contre la maladie. En effet, les 35 des 36 décès enregistrés depuis le 1er juin 2021 sont survenus chez des personnes non vaccinées.

16. La campagne de vaccination va donc s'intensifier avec la réception de 117.600 doses du vaccin Johnson and Johnson et celle prochaines de nouvelles doses.

17. Le conseil lance à nouveau un appel à la population pour qu'elle intensifie son adhésion à la campagne de vaccination afin de permettre à notre pays d'atteindre au plus vite l'immunité collective.

Suite à la page 7

Boissons



L'eau

Elle est notre elixir de jouvence. Chaque cellule est alimentée par son biais d'où son importance pour le métabolisme. Buvez deux litres par jour (d'eau minérale si possible). En cas de problèmes de digestion, mettez une bouteille d'eau sur votre table de chevet et buvez-en un verre avant de vous lever le matin pour faciliter la digestion et déclencher ainsi le réflexe gastrocolique : 10 mn plus tard, vous ressentirez le besoin d'aller aux selles.

Les jus de fruits et de légumes

Ils sont d'excellents pourvoyeurs d'oligo-éléments, de vitamines et de sels minéraux, indispensables à la forme et au bien-être. Cependant, les fruits doivent être fraîchement pressés. Les jus de fruits achetés en bouteille doivent porter l'étiquette « sans sucre ajouté », auquel cas, ils vous feront grossir.

Les limonades et les boissons au cola

Elles doivent être prises rarement car elles contiennent trop de sucre ajouté (1,5 l de boisson au cola contient 35 morceaux de sucre blanc !). Jugez-en vous-même !

La bière

Elle contient le maltose, qui est le pire des glucides, dont l'indice glycémique est plus élevé que le sucre ordinaire. A prendre donc avec modération !

Les alcools forts

Ils contribuent plus à vous faire grossir que digérer, depuis les apéritifs jusqu'aux digestifs. N'en abusez pas.

Les vins

Recommandés par les médecins, un à deux verres quotidiens de vin rouge protègent le cœur et préviennent le cancer. Privilégiez un vin de bonne qualité.

Les tisanes

Elles ont de réels effets thérapeutiques : **La citronnelle** est parfaite en fin de repas pour aider à digérer et faire passer les plats trop riches. Prise avant le coucher, la boisson chaude aidera entre autres à trouver le sommeil plus rapidement, en calmant les états nerveux ou anxieux.

Le fenouil et la badiane en décoction évitent les ballonnements et facilitent la digestion.

Le romarin et l'ortie en infusion nettoient le foie et la vésicule biliaire.

La bardane, associée à la pensée sauvage, à raison d'une pincée de chacune en infusion (deux à trois tasses par jour dont une à jeun), chasse les petits boutons et le teint brouillé.

La fumeterre et l'artichaut stimulent la sécrétion de la bile. A associer à des infusions de thé vert qui est un bon draineur, à choisir non parfumé, le plus authentique.

Vous trouverez la plupart de ces tisanes dans les supermarchés.

Carole AGHEY/Beauté au quotidien

CHRONIQUE DE LA SEMAINE
chaque jeudi dans les kiosques

www.chroniquedelasemaine.com

Sélection nationale : Adebayor de retour ?

Tout tranquillement les jours s'égrènent et la rencontre qui opposera les Lions de la Téranga du Sénégal aux Eperviers du Togo s'annonce imminente.

Côté togolais, on affûte les armes et les nouvelles sont très encourageantes.

Le technicien portugais , n'a pas envie de faire les choses à moitié .Actuellement les locaux s'entraînent sous la houlette de l'adjoint Jonas Kokou KOMLAN(JKK).Au sein de l'effectif local un invité pas comme les autres : Shéyi Emmanuel ADEBAYOR .Longtemps attendu après la fin de son aventure au Paraguay avec Olimpia Asuncion, la superstar togolaise a rechaussé ses crampons.

Lui qui a été l'un des éperviers qui a toujours



donné le sourire aux Togolais dans cet antre mythique.

C'est ainsi que l'ancien joueur d'Arsenal a revêtu la tunique jaune pour s'entraîner avec ses jeunes frères ce mercredi matin sous les ordres de Jonas Komla. Emmanuel Adebayor n'y est pas allé seul

puisque il était accompagné de Prince Segbefia qui a aussi pris part à la séance aux côtés des plus jeunes. SEA en a profité pour prodiguer quelques conseils à ces jeunes frères.

Togo/Privatisation de la BTCI :

L'Etat cède ses parts à IB Holding

Suite à la page 6

18. Le conseil a ensuite écouté trois communications présentées par le ministre de l'économie et des finances portant respectivement sur la conjoncture économique ; l'exécution du budget de l'Etat et le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2022 – 2024.

19. Dans un contexte mondial marqué par une reprise globale des activités, la conjoncture économique nationale au premier trimestre 2021 comparée à la même période de 2020 est essentiellement caractérisée par une hausse des activités dans les différents secteurs de l'économie à l'exception du transport aérien. Egale-ment, la situation du financement de l'économie togolaise s'est légèrement améliorée à fin mars 2021 par rapport à un an plus tôt.

20. Selon les prévisions, cette tendance devrait se confirmer au deuxième semestre avec la poursuite de la mise en œuvre des activités de la feuille de route gouvernementale et les bons résultats enregistrés dans le cadre de la riposte contre la pandémie de covid-19.

21. Parallèlement, l'analyse de l'exécution du budget révèle une bonne performance en matière de mobilisation

de ressources (52% par rapport aux prévisions) et un taux d'exécution de 39,5% marqué par une sous performance en matière de dépenses d'investissements publics.

22. Ce constat vient confirmer la nécessité d'optimiser le processus de planification des investissements publics tel que cela a été rappelé lors du séminaire gouvernemental et de l'atelier réunissant les hauts cadres de l'administration sur le programme d'investissements publics (PIP).

23. Son Excellence Monsieur le Président de la République a saisi cette occasion pour interroger les ministres sur la nécessité de prendre des mesures diligentées pour améliorer l'exécution des dépenses d'investissements.

24. Enfin et dans le but de préparer le débat d'orientation budgétaire à l'assemblée nationale, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuel 2022 – 2024 a été validé par le conseil des ministres.

25. A travers ce document qui prend appui sur les éléments précédemment présentés, le gouvernement réaffirme ainsi son attachement à une amélioration de la performance dans la gestion des finances publiques et à une gouvernance économique efficiente.

26. Le conseil a enfin écouté une communication sur le pro-

cessus d'étude des projets de décret relatifs au transport des marchandises et des déchets dangereux ; présentée par le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière.

27. Tenant compte de la nécessité de réglementer ces deux matières et dans le but de préserver les populations contre les impacts négatifs de la gestion des marchandises et des déchets dangereux, la communication visait à requérir l'autorisation du conseil afin de présenter les décrets relatifs à leur réglementation.

IV. AU TITRE DES DIVERS,

28. Le Ministre chargé de la santé a rendu compte au Conseil de l'organisation de la 71eme session du comité régional de l'organisation mondiale de la santé dans notre pays du 24 au 26 août 2021.

29. Cette réunion se tiendra en mode virtuel et rassemblera l'ensemble des ministres de la santé de 47 pays africains.

30. Le choix de notre pays est une reconnaissance de l'engagement du Togo à lutter efficacement contre l'ensemble des problématiques posées par ce secteur, notamment la gestion de la riposte contre la pandémie à la Covid-19.

**Fait à Lomé, le 11 août
2021**

Le Conseil des Ministres

Côte d'Ivoire : Face à ses détracteurs, Laurent Gbagbo propose la création d'un nouveau parti



L'ex-président ivoirien, de retour dans son pays depuis le 17 juin dernier, a organisé lundi, un comité central extraordinaire de son parti, le Front populaire ivoirien, au sein duquel une bataille pour le contrôle se poursuit entre Laurent Gbagbo et son ancien premier ministre Pascal Affi N'guessan

Depuis son retour en Côte d'Ivoire, le 17 juin, la question est dans toutes les têtes : Laurent Gbagbo reviendra-t-il officiellement en politique ? Lundi 9 août, l'ex-président ivoirien, fondateur du Front populaire ivoirien (FPI) miné par les divisions, a franchi une nouvelle étape, proposant la création d'un nouveau parti politique, selon un communiqué du FPI publié à l'issue d'une réunion de ses instances dirigeantes.

Laurent Gbagbo a dénoncé pendant cette réunion «le comportement» de son ancien Premier ministre, Pascal Affi N'guessan, président du FPI dit «illégal», avec qui il «n'entend pas s'engager dans une bataille juridique» et «propose donc la création d'un nouvel instrument de lutte conforme à notre idéologie et nos ambitions», indique le communiqué.

Le FPI, «notre seul instrument de lutte politique est confisqué par Monsieur Affi N'guessan et malgré les nombreuses initiatives pour le raisonner, il s'arc-boute sur sa soi-disant 'légalité'», a ajouté Laurent Gbagbo, selon le texte.

Laurent Gbagbo, «a pris acte de la volonté et de l'obstination de Monsieur Affi N'guessan de prendre en otage le FPI, foulant ainsi au pied les années de sacrifice des militantes et militants du parti».

«Il a demandé au comité central (du FPI) d'autoriser la mise en place d'un comité de préparation du congrès constitutif» au nouveau parti qui pourrait se tenir en

octobre, ajoute le texte.

Le FPI, fondé par Laurent Gbagbo en 1982, est divisé en deux camps depuis la crise de 2010-2011 qui avait fait 3 000 morts, née du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite à la présidentielle face au président Alassane Ouattara.

Le camp de Pascal Affi N'guessan, président du FPI dit «illégal» reconnu par les autorités judiciaires ivoiriennes, et celui du FPI «Gor» (Gbagbo ou rien) de l'ancien président.

Plusieurs tentatives de rapprochement entre Laurent Gbagbo et Pascal Affi N'guessan ont échoué et la semaine dernière, apprenant la convocation des instances dirigeantes du parti par Laurent Gbagbo, le FPI «illégal» avait estimé dans un communiqué que, «bien que membre fondateur du parti» Laurent Gbagbo «n'est pas le président en exercice du FPI».

Le communiqué ajoutait que le FPI «illégal» «luttera de toutes ses forces contre le culte de la personnalité et l'autocratie, le chemin de la dictature».

En avril 2011, Laurent Gbagbo avait été arrêté et poursuivi devant la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité après les violences liées à la présidentielle de 2010. Il a été définitivement acquitté en mars dernier et est rentré en Côte d'Ivoire le 17 juin.

Depuis son retour, il a rencontré de nombreuses personnalités, dont son vieux rival le président Alassane Ouattara, ainsi que le chef de l'opposition et ancien président Henri Konan Bédié. Mais il n'y a eu aucune rencontre avec son ancien compagnon de route Pascal Affi N'guessan.

Avec AFP



#CQFS

Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.